



XLème Colloque de l'ASRDLF

Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen

Les politiques régionales à l'épreuve des faits

Bruxelles – 1, 2 et 3 Septembre 2004

STRUCTURE ECONOMIQUE DES TERRITOIRES : UNE ANALYSE DES DISPARITES MICRO-REGIONALES A L'ECHELLE DES PAYS EN FRANCE

AUBERT Francis, LEPICIER Denis, PERRIER-
CORNET Philippe, WAVRESKY Pierre

CESAER – UMR INRA ENESAD DIJON

aubert, lepicier, perrier, wavresky@enesad.inra.fr

Résumé :

Au niveau micro-régional, l'appréciation des disparités économiques et sociales met en jeu principalement les rapports ville-campagne. En prenant comme objet d'étude le « Pays », tel qu'il est institué par les lois d'aménagement et de développement du territoire, nous dressons un inventaire de ces territoires mis en place sur une base politique mais qui ont une taille suffisante pour envisager les questions de développement. En prenant appui sur les apports de l'économie régionale, la communication tente de rendre compte de la diversité des configurations locales des Pays, sur la base de critères de structuration spatiale qui associent la distinction rural-urbain et la présence de pôles d'emploi. La classification ainsi construite est soumise à un test économétrique, de type logit multinomial, pour apprécier le caractère discriminant des variables économiques de structure sectorielle, de marché du travail, de services à la population et de structures sociales. Chaque classe de Pays est ensuite caractérisée du point de vue du potentiel de développement.

Mots clés : économie régionale, croissance micro-régionale, territoire

Classification : R11, R58

STRUCTURE ECONOMIQUE DES TERRITOIRES : UNE ANALYSE DES DISPARITES MICRO-REGIONALES A L'ECHELLE DES PAYS EN FRANCE

INTRODUCTION

En référence à l'échelle nationale d'appréhension des problèmes socio-économiques et de conception des interventions publiques, qui a prévalu en France jusque dans les années 70, le processus de décentralisation des années 80 traduit la prise en compte des disparités régionales et de la variété des trajectoires de développement. Les politiques décentralisées, notamment au niveau des régions, sont supposées intervenir plus efficacement grâce à une adaptation de l'action publique au milieu particulier dans lequel se déroulent et à partir duquel s'expliquent les problèmes socio-économiques. Dans un contexte d'accroissement de la divergence des régions – ou plus exactement d'une difficulté accrue de la part des pouvoirs publics à contrer les processus de divergence – les années 90 sont marquées par le renforcement de la décentralisation. Ce nouveau cadre conduit à mettre sur le devant de la scène l'échelle locale, qui devient le niveau privilégié d'appréciation des dynamiques de développement et d'élaboration des politiques volontaristes.

Si de nombreuses vertus sont attachées au niveau micro-régional, son statut au sein des sciences régionales demeure incertain ou, pour le moins, inachevé. Parmi les multiples délimitations et découpages qui font de l'espace national une mosaïque de périmètres¹, rares sont ceux qui ont une signification pour poser l'analyse des problèmes économiques et organiser l'action publique. Du point de vue du système d'administration territoriale, ce sont les groupements de communes qui constituent la maille essentielle du tissu local ; ils sont dotés de compétences réglementaires et de moyens d'intervention significatifs. Ces établissements publics sont toutefois de taille réduite et tendent à être institués par rapprochement de communes aux profils socioéconomiques semblables en se cantonnant à la mise en place des équipements et services de proximité. Pour ce qui concerne l'analyse économique, les travaux mettent en avant des approches fonctionnelles, basées le plus souvent sur les bassins de vie ou les zones d'emploi (cf. INSEE, 2003). L'échelle est adaptée à la recherche de mécanismes explicatifs, mais ne correspond pas à un dispositif d'action publique.

En prenant comme objet d'étude le « Pays », tel qu'il est institué par les lois d'aménagement et de développement du territoire dites Pasqua (LOADT de 1995) et Voynet (LOADDT de 1999), nous retenons un ensemble de territoires en construction qui ont la double propriété de disposer d'une taille suffisante pour permettre d'envisager les questions de développement (de l'ordre de l'arrondissement) et de fédérer les acteurs locaux dans une structure politique légitime pour traiter de ces questions. Les formes concrètes que prend le processus en cours imposent, en revanche, une démarche essentiellement inductive. Les Pays

1 On dénombre environ 40 types de zonages différents au sein de chacune des régions françaises, cf. rapport Auroux, 1998.

se mettent en place sur le registre politique, et ils bénéficient d'un cadre législatif qui est aussi ambitieux qu'ouvert, aussi peut-on s'attendre à ce qu'ils soient fort divers, en fonction de la variété des réalités socio-économiques locales mais aussi de la distribution du volontarisme politique. Ces périmètres étant ainsi constitués, la question qui se pose est celle de leur signification économique : quel est le rapport entre les territoires ainsi construits et les processus économiques ?

A partir d'un rappel des principes généraux de la politique des Pays, une première section de la communication pose les bases économiques mobilisées pour éclairer les mécanismes les plus influents à l'échelle de territoires micro-régionaux. Le cadre législatif laissant une large marge de manœuvre aux acteurs locaux dans la délimitation de ces espaces, les Pays recouvrent des configurations hétérogènes. La section 2 présente une classification des Pays à partir de variables spatiales déterminantes établies sur le clivage ville-campagne. La troisième section est d'abord consacrée à l'analyse de la robustesse de la classification du point de vue des variables économiques qui déterminent les dynamiques de population et d'activité. Un logit multinomial permet de tester le caractère discriminant de chacune de ces variables pour l'appartenance aux classes de Pays. Les résultats sont synthétisés dans une formulation des différentes « économies des Pays », incluant des hypothèses interprétatives pour chaque classe de territoire.

I. CONTEXTE ET CADRE D'ANALYSE

1.1. Présentation de la politique des Pays

A partir de 1975, les politiques des contrats de pays et des chartes intercommunales ont initié la réforme du mode d'intervention de l'Etat au profit d'une plus grande autonomie laissée aux pouvoirs publics et aux acteurs locaux pour définir les voies de développement de leur territoire, en disposant des moyens d'en assurer la mise en œuvre. La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de juin 1999 constitue la traduction législative de ce renouvellement en profondeur de la conception de l'Etat en matière de politique territoriale et le Pays y apparaît comme niveau légitime, sinon pertinent, du développement local.

La délimitation du Pays, telle qu'elle est prévue par le législateur, repose d'abord sur des critères d'homogénéité, en particulier d'ordre historique et culturel ; il ne se distingue pas fondamentalement, sur ce plan, de la notion de pays des politiques antérieures. Il s'en démarque davantage par la dimension politique très affirmée, au moment de la mise en place comme au plan de la finalité : le Pays doit être un territoire de projet. Ainsi, il s'agit d'abord d'unités territoriales sur lesquelles la mobilisation des acteurs locaux a un sens et doit déboucher sur l'élaboration d'une charte de pays. Celle-ci « exprime le projet commun de développement durable du territoire [...] » (art. 25 de la LOADDT). Concrètement, le périmètre définitif du pays est constitué en fonction de l'adhésion des communes (par délibération des conseils municipaux) à la charte et non en fonction de seuils ou de critères rigides établis par une autorité extérieure.

La démarche de pays intègre la dimension temporelle comme facteur indissociable d'un processus de développement. Elle prévoit le temps nécessaire à la maturation, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la charte. La loi mentionne à cet effet la possibilité d'un périmètre évolutif pendant la phase d'étude avant d'arrêter la délimitation définitive suite à l'adhésion des communes souscrivant à la charte de territoire. De plus, la charte s'inscrit dans le long terme en prenant en compte le passé du territoire et en intégrant une réflexion

prospective². Dans la mesure où elle présuppose une analyse préalable du territoire et une concertation élargie avec l'ensemble des composantes de la société locale, l'élaboration de la charte peut générer une certaine mobilisation collective des acteurs locaux autour d'un objectif commun.

Il faut enfin ne pas négliger le fait que le pays est d'emblée « situé » dans son environnement, entendu tout spécialement en termes géographiques et politiques. Les promoteurs des pays ont précisé l'importance des rapports entre territoires. En donnant clairement pour ambition aux Pays de favoriser l'articulation entre les espaces urbains et les espaces ruraux, la LOADDT renouvelle de façon radicale les conceptions du développement local en tentant d'intégrer la prise en compte des disparités spatiales dans les dispositifs de développement des territoires. Sur le plan politique, la loi impose le respect des périmètres des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre. La charte de territoire doit être bâtie en respectant les prérogatives et projets des autres circonscriptions. Ce sont donc des préoccupations de coordination des différentes formes de l'action publique locale qui sont ici soulignées.

1.2. Pays et développement micro-régional

La nature politique des Pays et le niveau d'agrégation des collectivités locales qui est visé ne sont pas neutres quant aux variables et mécanismes auxquels on donne de l'importance. Le choix de ce niveau d'appréhension des questions de développement est particulièrement sensible pour la prise en compte des ressources qui peuvent être mobilisées et valorisées dans les actions économiques ainsi que, plus largement, pour tout ce qui touche aux stratégies de développement. Les pays, visant à instituer des zones cohérentes au regard de la capacité locale à construire un projet collectif, tendent de fait à circonscrire les actions de développement sur des aires homogènes et à privilégier l'activation des leviers internes de développement. Dans un certain nombre de cas de micro-régions françaises, marquées par des critères de faible densité et de faible diversité socio-économiques, une telle démarche pose la question du potentiel effectif de développement de ces pays et de ses relations avec l'extérieur. Si l'on se réfère aux différents types de rapports que la croissance économique entretient avec l'espace régional, on peut associer à « l'économie de pays » le primat du milieu et de l'offre locale, en la questionnant à l'aide des lignes de force de la métropolarisation.

1.2.1. Mise en avant des capacités locales de développement

Les fondements de la politique des pays s'appuient dans une large mesure sur la mobilisation et la valorisation des ressources locales. Cette orientation renvoie de fait aux concepts économiques du développement endogène. Elle repose sur l'idée que, d'une part, la mobilisation et l'organisation collective des acteurs locaux et, d'autre part, l'activation et la valorisation des ressources internes du territoire, sont porteuses du développement économique.

Le niveau du Pays tend à privilégier les caractéristiques qui sont très liées au lieu d'implantation (ressources naturelles, aménités, certains traits de la main-d'œuvre). En revanche, les facteurs relativement ubiquitaires (facteurs présents en tout point du territoire ou facilement substituables, tel le travail peu qualifié, les matières premières et les produits

² Le décret du 19 septembre 2000 précise dans son article 4 que la charte comprend :

« - un rapport établissant un diagnostic de l'état actuel du territoire du pays et présentant son évolution démographique, sociale, économique, culturelle et environnementale sur 20 ans,
- un document définissant au moins à 10 ans, les orientations fondamentales du pays [...] ».

intermédiaires standards) ou particulièrement mobiles (ce qui touche au capital ou à l'information) ne prennent que peu d'importance et leur rôle dans la réussite des actions de développement risque d'être sous-évalué. Il est vrai que plus la mobilité des facteurs s'accroît, plus les facteurs non mobiles ou peu mobiles acquièrent un pouvoir différenciant dans l'espace, et les zones rurales sont particulièrement sensibles à ce genre d'évolution. En termes dynamiques, la mise en valeur du milieu passe par des stratégies de spécification des ressources qui sont à la base de l'obtention d'avantages concurrentiels territoriaux, dans la mesure où ces ressources ne sont pas, ou difficilement, transférables ailleurs vu leur attachement intrinsèque aux lieux.

Dans cette approche, les interactions entre les agents économiques sont déterminantes. Elles se traduisent en particulier sur la densité des relations industrielles et sur l'évolution du marché des facteurs. Bien que rare en France et quasi-inexistante dans les espaces ruraux, l'image emblématique du district, dans laquelle le territoire est la base constitutive de l'organisation productive et le déterminant de l'efficacité économique, ne doit pas masquer les configurations plus complexes et les liens plus subtils. Les relations industrielles peuvent porter sur des relations verticales, mais aussi sur des formes de coopération horizontales, entre entreprises de même position dans la branche, ou sur l'usage d'*inputs* communs, abondants localement et participant au « marquage » territorial des productions. La composition du tissu productif local, en termes de densité d'établissements appartenant à la même branche ou inversement de diversité sectorielle, constitue le premier élément favorable à l'intensité des relations locales ; il est complété par l'histoire des formes de coopération des branches et des sites.

Le développement de tels espaces, aussi différenciés soient-ils en termes de dotation factorielle, de capacité d'initiative locale et de liens industriels, ne peut être posé en dehors de leur position dans les champs de force généraux d'une économie polarisée par les grands centres urbains.

1.2.2. Développement local et forces de polarisation urbaine

Les espaces micro-régionaux, tels que les Pays, ne disposent qu'exceptionnellement des ressorts de croissance en interne. Ils dépendent des relations qu'ils instaurent avec les centres urbains, là où est localisé l'essentiel des marchés et où les forces d'agglomération donnent naissance aux dynamiques de croissance économique. Notons que les Pays, malgré leur relative complémentarité avec les Agglomérations, ne sont pas réservés aux espaces ruraux. Leur caractère fédérateur permet de regrouper des communes de tailles et configurations différentes, appartenant au même territoire par la volonté des élus locaux. En dehors de ce cas de figure, la question se pose des formes de mise en relation du Pays, dès lors essentiellement rural, avec la ville.

La croissance régionale est principalement animée par la croissance urbaine, grâce aux effets de l'agglomération, qui se traduisent en économies d'échelle et externalités technologiques. Le mouvement de concentration géographique est renforcé par l'apparition de stratégies de différenciation des produits qui permettent aux entreprises de limiter les effets de la concurrence. Les métropoles accroissent de cette manière leur pouvoir d'attraction sur les consommateurs grâce à une grande variété de produits disponibles. Les activités et les populations trouvent ainsi avantage à se regrouper, cumulativement, dans les centres. Toutefois, ce mouvement n'est ni indifférencié ni illimité. L'attraction des places centrales est sélective, produisant un écrémage des ressources de l'arrière-pays. Mais des phénomènes d'encombrement se font sentir, en particulier sur le marché foncier et sur le marché du travail, et des forces centrifuges interviennent pour desserrer les zones centrales. Dans ces pressions au desserrement, les populations réagissent plus rapidement et plus fortement que les

activités. Les migrations résidentielles constituent, de ce fait, l'un des vecteurs essentiels de la mise en rapport des villes et des campagnes. La déconcentration des activités industrielles est quant à elle perceptible, mais elle est sélective en privilégiant le transfert des fonctions de production particulièrement sensibles au coût du foncier et de la main d'œuvre et génératrices d'externalités négatives.

La période contemporaine est marquée à la fois par la poursuite de l'urbanisation - la part de la population résidant dans des communes de l'espace à dominante urbaine continue de croître-, et par l'étalement dans l'espace des lieux de résidence. La périurbanisation s'amplifie, en marquant de plus en plus densément les communes de la périphérie des villes, et en ayant une portée de plus en plus lointaine (Cavailhès et Schmitt, 2002). Les communes de l'espace à dominante rurale bénéficient de ce desserrement urbain, à tel point que leur population est globalement stabilisée, mais elles en bénéficient de manière variable selon leur position spatiale. Plus elles sont proches d'un pôle urbain et plus celui-ci est important, plus les communes sont susceptibles d'accueillir de nouveaux résidents. Cette évolution démographique accentue les interdépendances territoriales entre la ville et les petites communes alentour, en constituant des bassins d'emploi et des zones de chalandise élargies. Les équipements et les services deviennent l'un des facteurs principaux d'attractivité des localités (cf. Hilal et Schmitt, 2003).

Le renouveau rural qui résulte des mouvements démographiques, tout en étant très dépendant des dynamiques urbaines, permet la création d'emplois sur place, dans le domaine des services aux personnes, publics et privés. C'est plus largement l'économie résidentielle, entendue comme ensemble des activités destinées à la population locale, qui est motrice dans la plupart de ces espaces attractifs (INSEE, 2003). Il faut souligner le rôle des services publics et des services de proximité sur l'attractivité de nouvelles populations et la croissance de l'emploi local dans les territoires ruraux. En revanche, les emplois de production qui ne sont pas liés au marché local dépendent de facteurs de localisation liés aux avantages comparatifs des espaces considérés. Si la ville concentre les facteurs stratégiques et la campagne les facteurs fixes, leur association peut se raisonner dans la complémentarité. Le cadre urbain permet la concentration des ressources, leur diversification et leur renouvellement, tandis que l'environnement rural ouvre à une mise en valeur plus extensive et à l'intégration, dans la durée, de facteurs d'enrichissement des procédés de production comme des produits.

C'est ainsi, classiquement, dans le rapport des forces centrifuges et centripètes que se joue le développement des espaces périphériques. Le législateur a intégré cette dimension dans la politique des Pays. Jusqu'aux « Pays Pasqua », la conception du développement économique a été explicitement celle du développement endogène, centrée sur l'offre et les potentialités des territoires. Les « Pays Voynet » amorcent une inflexion significative du point de vue de l'économie régionale : ils introduisent un objectif de prise en compte des effets de polarisation et d'agglomération. Alors que les dispositifs précédents favorisaient la constitution de territoires ruraux homogènes, la LOADDT affirme que la cohésion socio-économique nécessite d'organiser les pays à l'échelle des bassins d'emploi et des solidarités villes-campagnes.

1.3. Grille d'analyse économique des Pays

Parmi les diverses formes d'organisation micro-régionale, le Pays constitue une structure singulière en ce qu'il réunit une ambition politique et des objectifs économiques sur une base territoriale. La souplesse d'utilisation de cet instrument de l'action publique combinée à l'étendue des possibilités d'association des acteurs locaux conduit à une carte nationale d'une grande diversité. De plus, la nature politique de la construction des périmètres ne donne, a priori, aucune garantie de pertinence des découpages obtenus en termes de

développement économique. Notre objectif est dès lors de produire un classement des Pays qui rende compte des principales figures observables et permettent de conduire une analyse économique des territoires en question. La démarche est décomposée en deux temps : la construction d'une classification des Pays inventoriés en France en 2004, puis l'utilisation d'une méthode économétrique permettant d'établir assez solidement les traits distinctifs de chaque classe du point de vue du développement économique.

1.3.1. Une classification fondée sur les structures spatiales

Le choix de fonder l'élaboration de la classification des Pays sur les structures spatiales et plus particulièrement sur le rapport urbain-rural, tient à deux raisons principales. La première est liée au fait que le développement des territoires micro-régionaux ne peut se comprendre qu'en les situant dans les champs de force de la polarisation urbaine. Ceci résulte d'un effet de dimension, la taille moyenne étant trop faible, notamment en termes de marché des facteurs et de marché final, pour que le territoire détienne les leviers de son propre développement, et d'un effet de construction des périmètres qui pose d'emblée la complémentarité ville-campagne comme l'un des fondements de l'action. La seconde raison découle de ce postulat de complémentarité des structures spatiales : en associant les espaces urbains et ruraux dans la démarche de Pays, on peut supposer que les périmètres locaux vont être très dépendants des choix effectués par les agglomérations. Si celles-ci, qui ont la possibilité de s'organiser en communautés d'agglomération, décident d'ignorer la structuration en Pays, elles contraignent de fait les espaces environnants à s'organiser de leur côté, au risque de stratégies défensives vis-à-vis du centre urbain. La mise en place de Pays intégrant les fonctions urbaines et rurales ne concernera alors que les projets associant des aires rurales avec des petites villes. Or, celles-ci sont plus fréquemment des relais et des pôles de services de proximité que des pôles économiques impulsant et diffusant des mécanismes de croissance.

Pour construire une classification fondée sur ce rapport ville-campagne, nous utilisons deux variables de structure spatiale estimées au niveau communal (cf. Encadré 1 : note méthodologique) :

- la répartition de la population des communes membres du Pays selon leur classement dans l'espace à dominante rurale ou à dominante urbaine, en distinguant dans ce dernier cas les communes périurbaines ;
- le nombre de pôles qui sont inclus dans chaque périmètre de Pays, en prenant en compte les pôles urbains (plus de 5000 emplois) et les pôles ruraux (entre 1500 et 5000 emplois).

La classification est présentée en section 2, avec variables descriptives.

1.3.2. Un modèle économétrique pour tester les facteurs discriminants entre classes de Pays

Les classes étant construites sur des critères qui rendent compte des structures spatiales des Pays, la recherche de variables discriminantes entre les classes est orientée sur les structures et le fonctionnement du système économique local. L'objectif est l'estimation, pour chaque classe de Pays, de l'existence de différences significatives relativement aux autres classes dans les valeurs prises pour une série de variables économiques (cf. Encadré 1 : Note méthodologique). Celles-ci sont conçues et élaborées pour saisir les dimensions principales des dynamiques de population et d'activités sur les micro-régions que sont les Pays.

i) Dynamiques d'activités

L'analyse porte en premier sur la structure sectorielle des activités et sur l'intensité des relations industrielles. La composition sectorielle des emplois est en effet déterminante de nombreux paramètres touchant aux établissements (taille, structure des emplois, ...) et à leur évolution sur la zone. Les relations qui s'établissent entre les établissements locaux, verticalement dans la filière ou horizontalement dans la branche, dépendent de la distribution des activités locales et des formes de coopération qu'entretiennent des agents localisés. Cette dimension est traitée par l'examen, d'une part, de la spécialisation du tissu productif (vs diversification) et, d'autre part, du potentiel d'échange en biens intermédiaires entre les établissements locaux.

Le deuxième axe d'analyse est consacré au marché du travail. Si l'évolution globale de l'emploi est l'indicateur le plus synthétique de la dynamique locale de l'emploi, c'est en prenant en compte les flux de mobilité avec l'extérieur que l'on peut appréhender la manière dont le marché local s'inscrit dans des espaces plus vastes. Pour ce qui concerne le fonctionnement local du marché, le chômage et les statuts précaires donnent une image des tensions qui le traversent et des choix dominants de mode de gestion de la main-d'œuvre.

ii) Dynamiques de population

Dans la mesure où le caractère plus ou moins urbain des Pays est intégré dans la classification, on peut logiquement supposer que les effets des mécanismes de choix résidentiel qui tiennent au marché foncier, se posent selon le gradient urbain-rural. Reste que l'attractivité relative de chaque Pays est dépendante de ce qu'il offre pour des candidats à la mobilité, spécialement en termes de dotation en équipements et services de proximité. Le secteur concurrentiel, inscrit dans une logique d'emplois induits par les mouvements de population, est complété par le secteur administré et public, sensible à des décisions politiques qui peuvent être décalées par rapport aux dynamiques démographiques.

Les structures sociales constituent la dernière dimension envisagée, en raison de leur impact à ce niveau micro-régional sur la demande locale et sur la cohésion sociale. Le revenu moyen disponible au niveau de la population locale constitue le facteur clé de l'analyse, associé à la dispersion interne des composantes individuelles de ces revenus. La distribution des statuts sociaux complète cette analyse sociale, en pointant la place des indépendants et des emplois salariés stables dans la population active, ainsi que des indices d'évolution à partir du statut des migrants qui entrent dans la zone.

Encadré 1 : Note méthodologique

- **Les outils d'analyse statistiques mobilisés**

Dans une première étape, la méthode de classification hiérarchique ascendante a été utilisée pour définir des groupes de Pays homogènes du point de vue de leur structuration spatiale. Quatre variables normées centrées ont été prises en compte :

- % de population du Pays résidant dans une commune classée en Pôles urbains³
- pourcentage de population du Pays vivant dans une commune classée dans l'espace périurbain⁴
- pourcentage de population du Pays vivant dans une commune classée en EDR⁵
- nombre de pôles(urbains⁶ et pôle d'emploi rural⁷)

Dans une seconde étape le logit multinomial a été mobilisé comme outil d'analyse discriminante, dans le but de mettre en évidence les traits distinctifs de chaque groupe de Pays, la variable qualitative « groupe de Pays » déclinée en 5 modalités étant expliquée par un jeu de variables explicatives (cf. infra). Un premier niveau de lecture directe des paramètres estimés par le modèle permet de dégager les variables les plus discriminantes et le sens de leur influence sur l'appartenance à une groupe de Pays donné. Les estimations ont été produites en prenant le groupe des Pays urbains comme référence (Tableau 2). Une seconde estimation prenant en compte le groupe des Pays ruraux peu denses a permis d'affiner les interprétations (Tableau A3).

Dans une troisième étape, les résultats du logit multinomial servent à calculer des différences de probabilités d'appartenance aux différents groupes, prédites par le modèle. Avec cette présentation, on calcule de combien de points augmente en moyenne la probabilité d'appartenir à telle catégorie si le taux de chômage augmente de 1 point, toutes choses égales par ailleurs. Cette présentation permet de compléter la première lecture des résultats à partir des paramètres du modèle par une lecture directe de l'intensité de l'influence de chaque variable. Techniquement, on calcule les dérivées des probabilités $P\{j | x\}^*$ pour chaque individu de l'échantillon, et en prenant la moyenne sur l'échantillon. Pour obtenir l'écart-type de ces effets moyens, on a généré 100 échantillons *bootstrap*. Ce traitement a été fait à partir d'un modèle logit multinomial intégrant le même jeu de variable que le logit de la seconde étape, mais avec variables continues (Likelihood ratio = 344.15) pour des raisons d'effectifs insuffisants pour calculer les écart-types des différences de probabilité. Les macro-programmes SAS et la façon de procéder sont tirés de Essafi, 2004.

* $P\{j | x\}$ = probabilité d'appartenir à la probabilité « j » sachant « x ».

- **Les variables explicatives**

Les variables explicatives retenues découlent du cadre interprétatif du fonctionnement économique des territoires (cf. § 3.2.). Quatre groupes de variables sont mobilisées dans lesquels un jeu de variables a été retenu (cf. Tableau A2 – Description des variables explicatives) :

- structure économique et échanges inter-industriels
- marché du travail
- dynamique des services aux populations
- structure sociale

Les variables quantitatives sont discrétisées lorsque cela permet de capter des effets non linéaires des variables explicatives et lorsque les effectifs le permettent. Dans ce cas, trois modalités ont été définies à partir de la moyenne et de la distribution :

- faible = [min ; moy - ½ écart-type]
- moyen = [moy - ½ écart-type ; moy + ½ écart-type]
- fort = [moy - ½ écart-type ; max]

Les valeurs des seuils des modalités des variables discrétisées sont associés aux variables dans les tableaux de résultats des estimations.

La délimitation des Pays s'appuie sur la base de données de l'Observatoire des politiques territoriales de la DATAR actualisée au 1^{er} janvier 2004.

3 On fait référence ici au zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural de l'INSEE-INRA (ZAUER – délimitation 2002 avec RP 1999)

4 Communes monopolaires et multipolaires

5 Pôle d'emploi rural, couronnes du pôle d'emploi rural et autres communes rurales

6 Unité urbaine de plus de 5000 emplois

7 Unité urbaine comptant entre 1500 et 5000 emplois

II. RESULTATS DE L'INVENTAIRE ET CLASSIFICATION DES PAYS

Les Pays ne sont pas destinés spécifiquement aux espaces ruraux ; la conception du développement dont ils sont porteurs associe les communes rurales aux pôles urbains. La distribution des communes selon la nomenclature ZAUER⁸ permet de rendre compte de cette ambition : les Pays regroupent de façon privilégiée des communes de l'espace à dominante rurale (EDR), mais les communes de l'espace à dominante urbaine (EDU) y occupent une place non négligeable. La majorité des communes françaises (2/3) sont intégrées dans l'un des 298 Pays reconnus au 1 janvier 2004 ; la proportion est de 8 communes sur 10 pour celles qui relèvent de l'espace à dominante rurale (EDR) et de près de la moitié pour celles de l'EDU. Dans ce dernier, l'espace périurbain est proportionnellement plus fortement impliqué que les pôles urbains dont les plus grands d'entre eux restent à l'écart de la politique des Pays. Ainsi, les Pays regroupent près de 40% de la population française (trois quarts dans l'EDR, 3 habitants sur 10 en EDU), alors qu'ils couvrent près de 70 % du territoire.

Les Pays correspondent de fait à des espaces hétérogènes qui vont des zones rurales très à l'écart des phénomènes d'agglomération jusqu'aux pôles urbains. La classification spatiale des Pays permet de caractériser plus précisément leur fonctionnement socio-économique, du point de vue notamment du degré de polarisation de la population et des emplois et de ses relations avec les espaces environnants (cf. Tableau 1). Cinq classes de Pays⁹ ont été définies par classification ascendante hiérarchique.

Tableau 1 : Caractéristiques des classes de Pays

Moyenne (<i>écart-type</i>)	Nb pays	Part de la population (en %) habitant dans une commune :			Nombre de pôles (urbains + ruraux) (1)
		d'un pôle urbain	péri urbaine	de l'espace à dominante rurale	
Classes					
1. Pays urbains	45	61,56 (11,92)*	31,40 (10,78)	7,05 (7,06)	1,93 (1,27)
2. Pays Périurbains	45	11,10 (12,93)	63,54 (14,41)	25,37 (17,27)	1,36 (0,96)
3. Pays composites	81	38,34 (9,25)	24,69 (9,70)	36,96 (10,70)	2,77 (1,91)
4. Pays ruraux	120	4,26 (8,61)	10,67 (10,43)	85,07 (14,56)	2,11 (1,47)
<i>41. Pays ruraux maillés</i>	44	<i>11,07</i> (10,92)	<i>11,45</i> (9,05)	<i>77,48</i> (16,27)	<i>3,73</i> (0,97)
<i>42. Autres Pays ruraux</i>	76	<i>0,32</i> (2,49)	<i>10,22</i> (11,19)	<i>89,46</i> (11,45)	<i>1,17</i> (0,68)
Total	291	23,66 (23,75)	25,96 (20,99)	50,38 (33,29)	2,15 (1,58)

Source : INSEE, traitement CESAER

En première analyse, on constate que la politique des Pays concerne toutes les catégories d'espace, que l'hétérogénéité spatiale interne des pays est relative - quatre groupes sur cinq sont rattachés à une catégorie d'espace dominante - et, enfin, que les Pays ruraux sont dominants. Le rôle des villes n'est cependant pas négligeable puisque 160 pays (plus de

⁸ Zonage en Aires Urbaines et en Aires d'Emploi de l'espace rural, INSEE 2002

⁹ 291 Pays sur 298 ont été retenus pour l'analyse. 7 pays ont été écartés en raison de la forte proportion de leur population (>20%) appartenant à 2 périmètres d'étude.

la moitié) contiennent au moins un pôle urbain de plus de 5000 emplois et 51 un pôle urbain comptant plus de 20 000 emplois. Lorsque l'on raisonne la taille des pôles en population, on constate, à l'échelle nationale, que près de 75% des pôles de moins de 20 000 habitants (483) et 60% de ceux de 20 à 100 000 habitants (95) sont intégrés dans un pays.

Les Pays urbains : 1 pays sur 6 pays s'organise autour de pôles urbains qui comptabilisent plus de 60% de la population du Pays. Les pays urbains monopolaires sont les plus nombreux, la multipolarisation dans les autres cas associe un pôle urbain dominant à des pôles urbains secondaires. Leur périmètre s'étend sur l'espace péri-urbain, mais n'atteint pas ou que très marginalement l'espace à dominante rurale. Ces Pays regroupent plus de 150 000 habitants en moyenne, mais une forte variabilité interne est observée, on y trouve en effet l'archétype du Pays urbains tel que le Pays de Rennes, mais également des Pays organisés autour d'une petite ville localisés dans des régions peu denses (Pays Dignois avec 30 000 habitants par exemple).

Sur le plan de la dynamique de population¹⁰, les pays urbains ont les caractéristiques des espaces urbains : bilan naturel très positif et solde négatif des migrations par le départ retraités et la périurbanisation des actifs. Ce type de Pays bénéficie d'atouts économiques importants grâce à la concentration d'emplois dans les secteurs industriels et surtout dans les services. En se superposant relativement bien avec les bassins d'emploi des pôles correspondant (taux d'emploi proche de 100), ces périmètres semblent intégrer la problématique du marché du travail.

Les pays périurbains regroupent très majoritairement des communes périurbaines (2/3 de la population) et s'étendent préférentiellement sur l'espace à dominante rural environnant plutôt que sur l'espace urbain. L'organisation spatiale de ces pays se fait plus en lien avec le pôle urbain environnant, au détriment d'une structuration interne (8 Pays non polarisés sur 45). Toutefois, la plupart d'entre eux associent un ou deux pôles ruraux périphériques à l'aire urbaine.

Ces pays de petite taille, tant en superficie qu'en population (moins de 50 000 habitants), ont des caractéristiques proches de celles des espaces périurbains : la population y est en forte progression grâce à d'importantes arrivées de population. Bien qu'ils restent très dépendants de l'extérieur du point de vue de l'emploi (1/3 des actifs travaillent hors du Pays), l'évolution de l'emploi est en moyenne, entre 1990 et 99, plus rapide qu'ailleurs. Ces territoires bénéficient d'effets de décongestion des activités des agglomérations desquelles ils dépendent, que favorise l'existence d'un maillage de pôles secondaires de services. L'activité industrielle y occupe ainsi en moyenne une plus forte proportion d'emploi que dans les pôles urbains.

Les Pays composites correspondent à des territoires plus originaux et conformes à l'esprit de la LOADDT en associant des espaces urbains avec des espaces ruraux. Ces pays de grande taille en superficie et en population sont nombreux (3 pays sur 10) et répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils sont soit organisés autour d'un ou deux pôles, soit autour d'un maillage de petites villes (réseau de 5 à 6 pôles). Dans tous les cas, ce type de Pays concerne des pôles urbains de taille nettement inférieure à ceux des Pays urbains (31 000 au lieu de 133 000 habitants). La dynamique socio-économique de ces territoires se rapproche de celle des territoires urbains avec une intensité atténuée. La logique de constitution de ces Pays centrées sur des villes de taille moyenne (Brest, Decazeville, Cherbourg, etc.) peut relever d'une stratégie des acteurs locaux de complémentarité des espaces tendant soit à mettre en réseaux de pôles de taille moyenne afin d'atteindre une taille critique de population (aux alentours de

¹⁰ Les données descriptives des caractéristiques socio-démographiques et économiques sont présentées en annexe (Tableau A1).

100 000 habitants) et d'activité, soit, pour les territoires monopolaires, de privilégier l'élargissement du périmètre du pays à l'espace rural environnant plutôt que de se limiter aux espaces péri-urbains.

Les deux derniers groupes, concernant le plus grand nombre de pays, rassemblent des communes appartenant très majoritairement à l'espace à dominante rurale. Ils sont caractérisés par une faible densité de population (33 habitants au km²) et l'absence de pôles d'activité significatifs (moins de 5000 emplois). L'intensité du maillage de bourgs différencie deux profils de Pays ruraux.

Les Pays ruraux peu denses sont de taille réduite (moins de 30 000 habitants en moyenne). Ce sont les Pays des zones de faible densité (25 hab./km² en moyenne) et de maillage urbain très lâche (le Pays Diois dans l'Est de la Drôme étant un archétype de ce groupe) organisé autour d'un ou deux pôles d'emploi rural. Un certain nombre d'entre-eux ne disposent même d'aucun pôle de plus de 1500 emplois. Ces Pays cumulent les handicaps des espaces ruraux les plus isolés, à savoir une dynamique de population et d'emploi nettement plus défavorables que celles des autres groupes. L'attrait de ces territoires pour les retraités est une caractéristique générale, pouvant favoriser une dynamique économique basée sur le services aux personnes, dans les Pays où ces flux de retraités s'expriment avec le plus d'intensité et où ils sont associés à un attrait touristique. Cependant, l'économie de ces territoires est plus généralement marquée par le poids des secteurs traditionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire (près du quart des emplois), complétés le plus souvent par quelques industries rurales ayant un fort impact sur l'emploi local.

Les Pays ruraux maillés regroupent, comme les précédents, des communes de l'espace à dominante rurale, mais bénéficient d'une plus forte densité de pôles d'emploi rural. Les périmètres constitués regroupent ainsi de 3 à 7 pôles ruraux et 70 000 habitants en moyenne. Ils connaissent les mêmes tendances d'évolution démographique et de l'emploi que ceux du groupe précédent, mais à un degré moindre. Les activités sont moins dominées par l'agro-alimentaire que les Pays ruraux et l'industrie y occupe une place plus importante.

III. ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

3.1. Résultats des estimations

Nous analysons dans un premier temps les résultats obtenus par le logit multinomial pour ces variables en référence à la classe des Pays « Urbains » (cf. tableau 2 infra, et son complément en référence aux Pays ruraux peu denses, en annexe Tableau A3), avant d'en regrouper les enseignements comme traits distinctifs des classes de Pays.

3.1.1. Analyse discriminante

i) Dynamiques d'activités

- structure des activités

Les deux variables liées à la composition sectorielle des activités (taux d'emplois dans l'industrie et coefficient de spécialisation) opposent les classes de Pays attachées au contexte rural (« Rural maillé » et « Rural peu dense ») à celles qui sont attachées au contexte urbain (« Urbains » et « Périurbains »). L'appartenance aux premières est favorable à un niveau élevé d'emplois industriels et à un indice de spécialisation fréquemment élevé, et inversement pour les secondes. La classe des Pays « Composites » se rapproche des classes urbaines, présentant rarement des taux élevés d'emplois industriels et de spécialisation.

Tableau 2 - Caractéristiques économiques des Pays selon les groupes spatiaux
Logit multinomial - Ref = Pays urbains

	Valeurs des seuils des variables		Groupes de pays				
			Urbains	Périurbains	Composites	Ruraux maillés	Ruraux peu denses
Effectifs			45	45	81	44	76
Intercept			Ref.	-2,88 (8,27)	6,75 (6,69)	-23,24*** (9,01)	-4,87 (7,77)
txind991	faible	[3,8 ; 17,6]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txind992	moyen	[17,6 ; 25,7]	Ref.	-0,69 (1,66)	1,28 (1,25)	5,04*** (1,72)	4,37*** (1,69)
txind993	fort	[25,7 ; 48,8]	Ref.	-7,83*** (2,42)	-1,51 (1,69)	4,08* (2,41)	5,92** (2,56)
coefspe	continue	continue	Ref.	64,02*** (21,16)	27,54 (17,17)	91,93*** (22,22)	91,03*** (21,02)
Iintens	continue	continue	Ref.	0,01 (0,01)	0,00 (0,00)	-0,04*** (0,01)	-0,16*** (0,04)
ImarcheBI1	faible	[74 ; 94]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
ImarcheBI2	moyen	[94 ; 106]	Ref.	3,37* (1,80)	1,39 (1,30)	1,83 (1,59)	0,92 (1,56)
ImarcheBI3	fort	[106 ; 153]	Ref.	-0,20 (2,21)	-0,73 (1,48)	1,67 (2,06)	2,39 (2,19)
evoelt9099	continue	continue	Ref.	0,81 (1,02)	-0,38 (0,92)	-0,14 (1,16)	-0,39 (1,08)
txchom991	faible	[5,4 ; 10,2]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txchom992	moyen	[10,2 ; 13,2]	Ref.	-5,51*** (2,05)	-3,35* (1,72)	-3,01 (1,92)	-0,82 (2,06)
txchom993	fort	[13,2 ; 21,0]	Ref.	-1,52 (2,63)	-4,03** (2,04)	-2,18 (2,36)	-1,35 (2,76)
TxanAAEe1	faible	[0,45 ; 1,02]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txanAAEe2	moyen	[1,02 ; 1,35]	Ref.	6,27*** (2,16)	2,27 (1,44)	-0,87 (1,73)	0,23 (1,89)
txanAAEe3	fort	[1,35 ; 2,46]	Ref.	6,08* (3,58)	2,81 (2,45)	-6,32 (4,20)	-0,84 (3,25)
TxanAAEs1	faible	[0,59 ; 0,96]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txanAAEs2	moyen	[0,96 ; 1,15]	Ref.	-2,39 (2,07)	0,29 (1,38)	1,59 (1,63)	3,29* (1,75)
txanAAEs3	fort	[1,15 ; 1,67]	Ref.	1,64 (2,43)	0,43 (1,87)	2,50 (2,39)	3,30 (2,32)
txst_prec1	faible	[7,2 ; 10,8]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txst_prec2	moyen	[10,8 ; 12,6]	Ref.	-5,38*** (1,76)	0,41 (1,09)	0,38 (1,40)	1,40 (1,45)
txst_prec3	fort	[12,6 ; 22,4]	Ref.	-6,45*** (2,03)	-1,08 (1,45)	-1,11 (1,73)	0,04 (1,91)
evo90991	faible	[-0,89 ; -0,06]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
evo90992	moyen	[-0,06 ; 0,43]	Ref.	-3,21* (1,81)	-2,30* (1,31)	-1,43 (1,55)	-0,31 (1,68)
evo90993	fort	[0,43 ; 2,61]	Ref.	-2,47 (2,39)	-3,71** (1,84)	-2,84 (2,43)	-0,67 (2,41)
Iniveau_tot1	faible	[12 ; 70]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Iniveau_tot2	moyen	[70 ; 130]	Ref.	1,59 (2,15)	2,84* (1,63)	6,31*** (2,26)	5,65*** (2,03)
Iniveau_tot3	fort	[130 ; 379]	Ref.	2,68 (3,62)	5,31* (2,77)	9,93*** (3,47)	9,90** (3,98)
scoreb_tot1	faible	[0,0 ; 5,8]	Ref.	2,61* (1,48)	0,20 (1,09)	0,13 (1,92)	-0,23 (1,51)
scoreb_tot2	moyen	[5,8 ; 10,4]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
scoreb_tot3	fort	[10,4 ; 16,0]	Ref.	4,62** (1,91)	2,61* (1,48)	5,32*** (1,67)	3,61* (1,92)
Dens_servpubl1	faible	[11 ; 22]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Dens_servpubl2	moyen	[22 ; 37]	Ref.	-4,12** (1,71)	-0,93 (1,50)	0,10 (1,70)	-1,20 (1,66)
Dens_servpubl3	fort	[37 ; 99]	Ref.	-5,15** (2,04)	-1,59 (1,66)	-0,40 (2,39)	0,12 (1,94)
Rnetmoy1	faible	[9,8 ; 11,9]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
rnetmoy2	moyen	[11,9 ; 13,5]	Ref.	-1,68 (3,39)	-2,91 (3,08)	-0,25 (3,23)	-4,30 (3,24)
rnetmoy3	fort	[13,5 ; 19,1]	Ref.	-6,95* (3,74)	-5,39 (3,29)	-3,48 (3,60)	-6,32* (3,60)
disp_revenu1	faible	[2,68 ; 3,24]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
disp_revenu2	moyen	[3,24 ; 3,53]	Ref.	-5,95*** (1,80)	-1,86 (1,26)	-3,84** (1,54)	-3,01* (1,58)
disp_revenu3	fort	[3,53 ; 4,63]	Ref.	-10,96*** (2,84)	-4,51** (1,86)	-5,26** (2,15)	-5,41** (2,17)
txanCHOMe	continue	continue	Ref.	18,40 (28,66)	-3,43 (18,82)	41,98 (27,27)	-16,96 (26,67)
TxanRETe1	faible	[0,05 ; 0,19]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txanRETe2	moyen	[0,19 ; 0,33]	Ref.	0,65 (1,47)	0,23 (1,19)	2,94* (1,62)	0,00 (1,75)
txanRETe3	fort	[0,33 ; 0,84]	Ref.	0,16 (2,50)	2,82 (1,88)	3,72 (2,37)	4,90** (2,45)
txst_rapediind1	faible	[1,2 ; 3,1]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txst_rapediind2	moyen	[3,1 ; 4,9]	Ref.	-3,76 (2,76)	-4,54* (2,36)	-6,59** (2,68)	-8,98*** (2,72)
txst_rapediind3	fort	[4,9 ; 11,2]	Ref.	-0,43 (3,19)	-5,61** (2,49)	-9,46*** (3,12)	-13,07*** (3,38)
Likelihood Ratio	268.40						

Source : INSEE, RP, DGI, Inventaire communal ; DATAR

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les Pays périurbains ayant une forte concentration d'emplois industriels sont significativement moins nombreux que les Pays ayant cette caractéristique dans le groupe des Pays urbains.

La même opposition entre classes à dominante rurale et urbaine ressort pour les variables d'échange industriel. De fortes intensités des relations industrielles potentielles sont liées aux classes urbaines, alors qu'elles sont faibles pour les classes rurales, surtout pour le « Rural peu dense ». En revanche, la variable d'adéquation entre la demande potentielle de biens intermédiaires et l'offre potentielle sur le périmètre du Pays n'a pas d'effet discriminant entre les classes.

- marché du travail

La variable d'évolution de l'emploi n'est pas discriminante. Pour les autres variables qui rendent compte des structures et du fonctionnement du marché du travail, c'est la classe des Pays « Périurbains » qui est significativement différente, que ce soit en référence au rural ou à l'urbain. Cette classe est favorable à des valeurs plus fréquemment basses pour le chômage, la précarité d'emploi et les migrations sortantes, plus fréquemment hautes pour les migrations entrantes.

ii) Dynamiques de population

La variable synthétique d'évolution globale de la population n'a pas d'effet discriminant entre les classes de Pays. Ce résultat est assez contre-intuitif en raison du caractère marqué des phénomènes démographiques selon le gradient urbain-rural. Il peut être dû à des effets de composition interne des Pays qui masquent les situations locales les plus tranchées. On peut penser que les territoires ainsi constitués tendent à rattacher les zones rurales connaissant les dynamiques socio-économiques les plus défavorables, à des petits pôles ruraux offrant des perspectives potentiellement plus favorables.

- services à la population

Que les services et équipements soient appréciés par une variable de niveau ou de score, ils jouent un effet discriminant en opposant les classes de Pays à dominante rurale, où sont favorisés les taux élevés, aux classes de Pays à dominante urbaine, où la situation est significativement moins favorable. En revanche, la variable de densité d'administrations publiques ne discrimine que la classe de Pays « Périurbains ». Dans les deux cas, on peut supposer que la distribution spatiale des équipements et services publics joue un rôle équilibrant entre les territoires, mais le résultat indique plus largement l'existence de dotation en services, publics et privés, relativement avantageuses pour les contextes de faible densité de population. Ce résultat s'entend en termes de densité d'équipement et de services par habitant, ce qui ne signifie pas qu'il en soit de même en termes d'accessibilité.

- structures sociales

Les variables de revenu ont un effet discriminant, notamment pour le niveau de disparité. En ce qui concerne le niveau moyen de revenu, les taux forts sont logiquement associés au contexte urbain. Le caractère peu discriminant de cette variable tient à l'effet de moyenne qui gomme la variabilité interne due à la dispersion des revenus, que nous retrouvons dans la suivante. La variable de dispersion est effectivement très discriminante, avec des taux significativement plus faibles dans les classes périurbaine et rurales.

Les statuts exercent également un effet discriminant, avec des taux faibles du ratio CDI/indépendants qui prévalent en contexte rural. Cette différence peut s'expliquer aussi bien par la fréquence des statuts d'indépendants à la campagne, avec le poids des agriculteurs et des artisans, que par celle des statuts d'emploi stables, qui tendent à être plus faibles dans ce milieu. Enfin, les entrées de retraités opposent les Pays du « Rural peu dense » aux Pays « Périurbains », de manière assez attendue, en rapport avec les dynamiques démographiques générales.

3.2 . Analyse des résultats par classe de Pays

En reprenant l'ensemble des informations disponibles pour chacune des classes de Pays, fournies par la statistique descriptive et l'estimation du modèle logit, complétés par les résultats formulés en termes de probabilités (cf. tableau 3), l'objectif de cette section est de synthétiser les traits dominants de chaque groupe, en faisant ressortir les résultats conformes aux tendances générales des zones concernées et les résultats plus surprenants. Des hypothèses interprétatives sont formulées pour tenter de rendre compte de ces situations hétérogènes sinon complexes.

Tableau 3 – Différence de probabilité d'appartenance à un groupe de Pays

Variables	Moyenne	Majoration *	Pays urbains		Pays périurbains		Pays composites		Pays ruraux maillés		Autres pays ruraux	
			Diff. Proba.	écart-type	Diff. Proba.	écart-type	Diff. Proba.	écart-type	Diff. Proba.	écart-type	Diff. Proba.	écart-type
txind99	21,65	4,33	-1,7	2,3	-3,4	2,5	-1,4	2,8	+3,3	2,9	+3,2	2,6
coefspe	0,24	0,05	-2,5	2,7	+3,4	2,3	-10,7	3,4	+3,1	2,6	+6,8	3,0
lintens	100	20	+1,3	1,4	+2,2	2,8	+2,6	2,4	+3,1	2,2	-9,3	4,4
txchom99	11,74	2,35	+4,7	3,8	+0,9	4,7	-13,6	5,0	+8,1	4,9	-0,1	4,2
txanAAEe	1,18	0,24	+7,3	8,8	+11,7	8,3	-15,9	10,0	+2,5	7,7	-5,6	5,6
txanAAEs	1,05	0,21	-4,8	5,8	-5,3	6,6	-2,3	5,9	+1,4	5,7	+10,9	5,5
txst_prec	11,71	2,34	-3,2	4,8	-8,2	5,8	+7,0	6,1	+3,8	3,5	+0,6	5,5
evo9099	0,19	0,04	-0,2	0,4	0,0	0,4	-0,3	0,6	+0,1	0,5	+0,4	0,5
Iniveau_tot	100	20	-0,2	2,8	+2,3	3,0	+1,8	3,4	-3,0	2,6	-0,8	4,4
scoreb_tot	8,08	1,62	-2,7	1,8	-2,7	1,8	-1,4	2,1	+5,3	1,7	+1,5	2,2
Dens_servpubl	29,61	5,92	+0,6	1,0	-0,8	1,4	+0,7	1,6	-1,0	1,7	+0,5	1,2
rnetmoy	12,69	2,54	+0,7	7,7	-8,4	9,8	+6,1	12,0	+8,5	7,7	-6,8	7,8
disp_revenu	3,38	0,68	+14,8	7,6	-14,8	12,3	+3,0	12,4	-6,6	7,9	+3,5	9,3
txanCHOMe	0,16	0,03	-2,8	5,4	-3,7	5,9	+14,3	7,1	-6,7	5,6	-1,1	5,1
txanRETe	0,26	0,05	-0,8	1,6	-1,9	1,9	-1,1	1,8	+1,5	1,5	+2,3	1,5
txst_rapcdiind	4,01	0,80	+4,8	1,6	+2,6	2,4	+2,3	3,8	-6,1	3,5	-3,7	3,9

Source : INSEE RP, IC, DGI ; DATAR

* niveau de la majoration appliquée à la variable quantitatif produisant la différence de probabilité. Il correspond ici à une majoration de 20% de la valeur moyenne de la variable.

Lecture : Lorsque l'on passe d'un taux d'emploi industriel (txind99) de 21,65% à 25,98% (21,65+4,33) on diminue en moyenne de 1,7% les chances de se situer dans un Pays urbains, toute chose égale par ailleurs. L'écart-type donne une indication de la significativité de probabilité prédite (faible significativité de la probabilité dans l'exemple précédent).

3.2.1 . Les Pays « Urbains »

Les économies des Pays « Urbains » sont rarement orientées sur l'industrie, c'est-à-dire qu'elles sont structurées par les services, et le plus souvent fortement diversifiées. Cette structure est favorable à l'établissement de liens inter-industriels relativement intenses. Cette intensité est cohérente avec l'existence d'externalités d'urbanisation, mais on peut aussi supposer que l'appréciation des échanges à partir de nomenclatures sectorielles peut être favorable à la prise en compte, sur les Pays de cette classe, de complémentarités entre les communes de centre ville, qui regroupent les fonctions supérieures, et les communes périurbaines associées qui accueillent préférentiellement des établissements de production.

Cette composition spatiale, dont le périmètre se superpose souvent à celui des bassins d'emploi, permet aussi de rendre compte de l'attractivité particulière des Pays de cette classe « Urbaine », qui sont favorables aux entrées d'actifs ayant un emploi et défavorables aux sorties. La situation du marché du travail dans ces zones urbaines, avec de nombreuses opportunités d'emploi et des conditions de travail relativement favorables, est propice à des échanges dynamiques. Plus globalement, les Pays de cette classe ne sont pas pénalisés par l'évolution démographique, sans doute par « l'internalisation » des communes périurbaines qui accueillent les migrants de la ville centre. Cette association, en revanche, étale l'éventail des conditions sociales des habitants et spécialement les disparités de revenus.

Le mode de construction territoriale retenu, conçu à partir de la ville mais intégrant les espaces de proximité fonctionnellement inséparables, aboutit à la mise en place de périmètres de Pays cohérents en termes de résidence et d'emploi. La carte de la complémentarité et la puissance du centre urbain en termes économiques et politiques permettent de supposer que le dispositif territorial, associant Agglomération, Schéma de cohérence territoriale et Pays, constitue un ensemble opérationnel de gestion à la fois de l'urbanisme et du développement économique.

3.2.2 . Les pays “Périurbains”

La composante périurbaine marque les Pays de la classe dans le sens de la dépendance et de la complémentarité vis-à-vis des centres urbains qui déconcentrent les activités industrielles et desserrent les zones résidentielles. L'importance des migrants entrants est la caractéristique la plus marquée de cette classe, sachant qu'il s'agit d'actifs ayant un emploi, ce qui est cohérent avec les analyses des migrations résidentielles en fonction du cycle de vie (cf. Détang-Dessendre et al., 2002). Le tissu économique est diversifié, de façon moins nette que dans le cas des Pays « Urbains », et l'industrie y est plus souvent présente sans toutefois marquer le tissu productif local. La situation du marché du travail constitue également un facteur favorable, en termes de taux de chômage et de stabilité des statuts d'emploi.

Du point de vue démographique, la statistique descriptive confirme la tendance à la croissance de population, en moyenne, pour les communes de cette classe de Pays. Les estimations économétriques apportent cependant une information complémentaire et contre-intuitive, dans le sens où le critère démographique ne ressort pas significativement différent¹¹. C'est donc dans les modalités d'association des communes et la construction du périmètre des Pays que se trouve l'explication de cet écart logique.

L'hypothèse que l'on peut avancer tient à l'éventualité d'une position spatiale excentrée pour ces aires, relativement aux pôles urbains, sur la bordure des couronnes périurbaines en empiétant assez largement sur l'espace à dominante rurale. Les Pays « Périurbains » - un nombre conséquent de Pays en tous cas -, seraient construits dans une logique plutôt défensive, vis-à-vis de la ville. La configuration territoriale qui correspondrait à cet état de fait est une carte en « marguerite », composant une auréole de Pays qui se maintiennent à distance raisonnable du centre organisé en Agglomération. Si la logique politique est assez facilement compréhensible, les conséquences de ce mode de découpage d'espaces de projets risquent d'être plus délicates pour les actions économiques.

3.2.3 . Les « Pays ruraux peu denses »

Pour cette classe également, les traits dominants de l'espace rural marquent les caractéristiques principales des Pays. L'orientation économique est largement tournée vers les

¹¹ L'évolution de la population n'est pas discriminante pour cette classe, et l'augmentation du taux de croissance démographique n'augmente pas la probabilité pour un Pays d'appartenir à cette classe.

activités de production, sans donner lieu à des échanges industriels denses localement. La distribution des activités mais aussi leurs caractéristiques contribuent à cette faiblesse relative des interdépendances locales, dans la mesure où les secteurs présents dans ces zones sont peu consommateurs d'intrants, matériels comme immatériels.

Le marché du travail est assez stable, avec peu d'effets du chômage, des statuts d'emploi plutôt stables et peu d'entrées d'actifs ayant un emploi, lesquelles sont d'ailleurs largement balancées par les sorties. L'évolution démographique des différents Pays de la classe n'est pas suffisamment homogène pour peser significativement sur la classe, ce qui est cohérent avec le constat d'une répartition géographique hétérogène des communes rurales en croissance démographique. Seules les arrivées de retraités constituent un élément marquant pour ces Pays, là aussi de manière conforme aux tendances générales du milieu rural.

Les périmètres en question sont d'abord caractérisés par des critères d'homogénéité et de stabilité, économiques et sociales. Les communes de l'espace à dominante rurale qui se regroupent dans ces Pays sont de petite taille et ne s'associent pas à des bourgs importants ou à des petites villes. Un certain nombre d'entre eux peut correspondre aux Pays historiques qui ont comme facteurs communs des facteurs identitaires, favorables à la mobilisation des acteurs mais pour lesquels les avantages économiques, surtout liés à l'attractivité de la zone, peuvent être tenus et nécessiter des engagements publics soutenus. Les périmètres peuvent résulter de choix politiques qui privilégient l'« entre-soi », mais ils peuvent aussi correspondre à des situations locales de non choix, sur des espaces résiduels qui ne sont délimités que par les stratégies des voisins. Dans ce cas de figure, les objectifs de développement comme d'action publique risquent de poser problème.

3.2.4 . Les Pays du « Rural maillé »

La situation des Pays de cette classe est assez proche de ceux de la précédente, en rapport avec leur cadre rural commun, mais la présence de bourgs et de petites villes leur confèrent une structure spatiale et des propriétés économiques distinctes. Le type de spécialisation productive et les liaisons industrielles sont de type rural, mais apparaissent moins distinctement que dans la classe précédente ; la situation du marché du travail est moins favorable, avec une sensibilité au chômage en particulier.

L'effet de la présence de petits pôles se fait principalement sentir sur la densité des équipements et services à la population, c'est la classe qui a la forte dotation relativement à sa population moyenne. Les pôles constituent un atout pour la vie sociale interne au Pays et peut justifier la mise en place du périmètre ; ils peuvent aussi jouer sur l'attractivité des sites concernés, ce qui ne semble pas vraiment valorisé à l'heure actuelle. L'interrogation liée au maillage territorial tient à la nature des liens qu'entretiennent les petits pôles entre eux, partageant a priori plus de facteurs de ressemblance que de complémentarité.

3.2.5 . Les Pays « Composites »

Le lien ville-campagne est présent dans toutes les classes de Pays, mais c'est dans cette classe qu'il est particulièrement pris en compte, par construction la population étant répartie entre pôles urbains, communes périurbaines et communes de l'espace à dominante rurale. On peut en résumer la tendance générale par une influence urbaine prépondérante, mais selon des formes plus « balancées » socialement. L'orientation productive est très peu spécialisée, résultat de l'association d'activités d'espaces urbains et ruraux, sans toutefois qu'elles soient vraiment complémentaires, car les échanges industriels ne semblent pas particulièrement développés. On y rencontre moins de forts taux de chômage ou de dispersion des revenus qu'en contexte urbain.

Alors, s'agit-il du pays « idéal », au sens de la conformité aux attentes du législateur qui souhaite associer la ville et la campagne dans des périmètres de solidarité et de projet

commun ? Les Pays de cette classe bénéficient, par le regroupement large et diversifié des localités, d'un effet d'échelle et de complémentarité qui semblent bien réels. Les avantages et dotations de la ville, la disponibilité d'espace et d'aménités de la campagne, la présence de pôles relais pour les services de proximité, sont autant d'atouts pour le développement territorial. La réalisation de cette potentialité dans une dynamique de développement économique suppose, en complément, la présence de projets politiques volontaristes pour dépasser les concurrences locales. Les Pays en question sont-ils bâtis sur cette ambition ou sur un registre plus géographique, qui réunirait les composantes dissemblables d'un espace interstitiel ?

CONCLUSION

L'analyse des disparités spatiales au niveau des micro-régions sur l'exemple des Pays fait ressortir le rôle primordial des structures urbaines à partir desquelles s'organisent les territoires de projet. La classification des Pays inventoriés, établie sur les différences urbain-rural, constitue un outil de présentation ordonnée de la diversité des configurations locales. Les résultats sont robustes comme en attestent les estimations d'un modèle logit multinomial. La question de la correspondance des périmètres des Pays avec des dotations et des mécanismes économiques est en partie éclairée par cette classification. Dans les deux classes polaires, des Pays « Urbains » et des Pays du « Rural », le caractère dominant des territoires est logiquement lié au contexte, dense et diversifié dans le premier cas, peu dense et spécialisé dans le second. Dans le cas des Pays « Périurbains », la situation est moins simple à interpréter, dans la mesure où les caractéristiques des Pays ne sont pas étroitement associées à celles des espaces périurbains. Il en est de même pour les pays « Composites », dont la structure hybride et hétérogène ne conduit pas à des analyses univoques.

Il ressort finalement de ce travail taxonomique la mise en évidence i) de relations étroites entre les territoires construits et les structures spatiales déterminantes de la croissance et des disparités micro-régionales et ii) de situations locales qui s'affranchissent partiellement de ces déterminants spatiaux, en pratiquant des formes d'association selon une logique d'homogénéité et de ressemblance ou au contraire de complémentarité. Derrière ces différents cas de figure se profilent des leviers pour le développement économique dont l'identification nécessite une analyse approfondie et l'activation une mise en œuvre volontariste.

Bibliographie

- AFSA ESSAFI C., 2004, « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théorie et applications », INSEE, *Série des documents de travail : Méthode statistique*, document de travail n°0301, 101 pages.
- AUBERT F., GUERIN M., PERRIER-CORNET P., 2001, « Organisation et territoire : un cadre d'analyse appliqué aux espaces ruraux », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 393-413.
- AUBERT F., LEPICIER D., PERRIER-CORNET P., 2002, « La notion de pays du point de vue de l'économie régionale », pp. 77-87, In BLETON-RUGET A., BODINEAU P., SYLVESTRE J.P. (éds), *Pays et territoires. De Vidal de la Blache aux lois d'aménagement et de développement du territoire*, Dijon : Editions Universitaires de Dijon, pp. 77-87.
- AUROUX J., 1998, *Réforme des zonages et aménagement du territoire*, rapport au premier ministre, DATAR-INSEE, 130 p.
- BESSY-PIETRY P., HILAL M., SCHMITT B., 2001, « Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques urbaines : le cas de la France », *Espace, Populations, Sociétés*, 1-2, 19-36.
- CAVAILHES J., SCHMITT B., 2002, « Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes », in PERRIER-CORNET P. (dir.), *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube/DATAR, pp. 35-65.
- GAIGNE C., PIGUET V., SCHMITT B., 2003, *Dynamique urbaine, périurbaine et rurale de l'emploi industriel : une analyse structurelle géographique basée sur les évolutions 1990-1999*, 33 p. 34. Colloque de l'ASRDLF : Concentration et ségrégation : dynamiques et inscriptions territoriales, Lyon, 2003/09/01-03.
- GAIGNE C., HUIBAN JP, SCHMITT B., 2003, « Labor Market and Industrial Location : Evidence from French Data », CESAER Dijon, série *Working Paper*, 2003/2, 38 pages.
- HILAL M., SCHMITT B., 2003, « Polarisation du territoire : le rôle des emplois et des équipements », *INRA sciences sociales*, décembre, n°1-2/03.
- INRA, 2003, « Espaces ruraux et aménagement du territoire », *INRA Sciences sociales*, n°1-2/03, décembre.
- INSEE, 2003, *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*, rapport pour la DATAR (avec la participation de l'INRA, le SCEES, l'IFEN), 111 pages.
- PERRIER-CORNET P. (éd.), 2002, *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube/DATAR, 279 p.

Tableau A1 - Caractéristiques socio-économiques des groupes de pays

	Pays urbains		Pays périurbains		Pays composites		Pays ruraux maillés		Pays ruraux peu denses		Total	
	Moy.	et*	Moy.	et*	Moy.	et*	Moy.	et*	Moy.	et*	Moy.	et*
Effectifs	45		45		81		44		76		291	
Taille												
Population 99 (PSDC)	150072	99972	54488	36667	90944	52749	69377	19431	29722	13409	75200	64368
Superficie (en km ²)	924	527	883	340	1475	523	1585	623	1185	657	1239	611
Population et groupes sociaux												
Evolution pop 90-99 (%/an)	0,27	0,37	0,63	0,52	0,12	0,39	0,08	0,41	0,01	0,51	0,19	0,49
Pop 99 < 20 ans (% total)	0,25	0,02	0,26	0,02	0,23	0,02	0,23	0,02	0,21	0,03	0,23	0,03
Pop 99 > 59 ans (% total)	0,22	0,03	0,22	0,03	0,26	0,04	0,27	0,04	0,30	0,04	0,26	0,05
CSP**- Agriculteurs (% total)	0,94	0,50	2,00	1,04	2,28	1,03	3,01	1,48	3,89	1,69	2,56	1,59
CSP- Artisans, commerçants, chef d'ent.	2,68	0,54	2,95	0,44	3,16	0,64	3,36	0,55	3,60	0,92	3,20	0,74
CSP- Cadre et prof. Intel.	3,85	1,05	3,37	1,15	3,04	0,60	2,47	0,39	2,32	0,50	2,94	0,92
CSP- Prof. intermédiaires	9,41	1,17	8,92	1,36	8,10	1,11	7,18	0,91	6,62	1,07	7,90	1,51
CSP- Employés	13,50	1,30	12,45	1,07	12,53	1,24	11,45	0,93	11,44	1,47	12,22	1,44
CSP- Ouvriers	13,39	2,70	15,20	2,43	13,73	2,55	15,10	2,72	13,26	2,84	13,99	2,76
CSP- Retraités	18,50	2,92	19,38	3,11	22,27	3,03	23,59	3,33	25,57	3,89	22,30	4,18
CSP- Autres pers. sans activité	37,70	3,27	35,86	2,77	34,90	2,65	33,85	2,58	33,30	2,89	34,91	3,17
Emploi et activités												
Evolution emplois 90-99 (%/an)	0,45	0,52	0,54	0,95	0,25	0,48	0,10	0,52	-0,03	0,74	0,23	0,68
Tx chômage 99	13,46	3,52	9,88	2,71	12,02	2,78	11,57	3,26	11,61	2,29	11,74	3,01
Emploi en agriculture 99 (% total)	4,01	2,46	9,93	4,64	8,78	3,86	11,82	5,41	15,95	6,37	10,55	6,21
Emploi en industrie 99 (% total)	20,71	8,20	24,47	7,79	20,66	7,06	25,45	8,39	19,41	8,10	21,65	8,11
Emploi en construction (% total)	6,07	1,24	8,24	1,68	6,53	1,09	7,10	1,29	7,68	2,05	7,11	1,69
Emploi en services administrés (% total)	32,52	6,10	26,38	6,46	30,90	5,37	26,10	3,68	27,74	5,28	28,90	5,90
Emploi autres services (% total)	36,69	4,43	30,98	4,88	33,13	4,92	29,53	4,90	29,23	5,55	31,78	5,62

* écart-type, ** Catégories socioprofessionnelles RP

Tableau A2 – Définition des variables explicatives

Nom des variables	Intitulé	Source
A - Dynamique économique		
A1 - Structure économique et échanges inter-industriels		
Txind99	% des emplois dans l'industrie	INSEE, RP99
Coefspe	Coefficient de spécialisation économique (emploi 1999, niveau NES 36) $Cs = \frac{1}{2} \sum_s \left \frac{N_{sj}}{N.j} - \frac{N_s}{N..} \right \quad s = \text{secteur}, j = \text{pays}$	INSEE, RP99
Iintens	Indice d'intensité de la demande potentielle en biens et services intermédiaires des secteurs de l'agriculture et de l'industrie (NES 36 = A0 à N4 hors J1, J2, J3). Indice base 100 = moyenne. $I_{intens,j} = \sum_p \left(\sum_s CI_s^p x \left(\frac{\sum E_{sj}}{\sum E_s} \right) \right)$ CI = Consommation intermédiaire (en valeur), s = branche de consommation intermédiaire, p = branche de produit intermédiaire, j = Pays	INSEE, RP99, Comptabilité nationale 2001, DATAR
ImarCHEBI	Indice d'équilibre des marchés des biens et services intermédiaires secteurs de l'agriculture et de l'industrie (base 100 = moyenne, pondéré) (NES A0 à N4 hors J1, J2, J3) $I_{marCHEBI,j} = \sum_p \frac{E_p}{\sum_j E_p} \left[\left(\sum_s CI_s^p x \frac{\sum E_{sj}}{\sum E_s} \right) / \left(\sum PI_p x \frac{\sum E_{pj}}{\sum E_p} \right) \right]$ CI =Consommation intermédiaire (en valeur) , PI =Produit intermédiaire s = branche de consommation intermédiaire , p = branche de produit intermédiaire , j = Pays	INSEE, RP99, Comptabilité nationale 2001, DATAR
A2 - Marché de travail		
Evoelt9099	Evolution population 90 – 99 en % par an	INSEE, RP 90 99
Txchom99	Taux de chômage 99	INSEE, RP 99
TxanAAEe	Taux annuel 90-99 migrations entrantes AAE dans le pays	INSEE, RP 99
TxanAAEs	Taux annuel 90-99 migrations sortantes AAE du pays	INSEE, RP 99
txst_prec	% des actifs occupés 99 en emplois précaires : intérimaires, emplois aidés, CDD	INSEE, RP 99
B - Dynamique de population		
evo9099	Evolution population 90 – 99 en % par an	INSEE, RP 90 99
B1 – Dynamique des services aux populations		
Iniveau_tot	Indice du niveau d'équipement * (services concurrentiels + services non concurrentiels + éducation + santé).	IC 1998
Scoreb_tot	Score d'équipement * (services concurrentiels + services non concurrentiels + éducation + santé).	IC 1998, méthodologie INSEE, INRA
Dens_servpubl	Densité d'emplois dans les administrations publiques (NES 36 =R1) Nombre d'emplois pour 1000 habitants	INSEE, RP 99
B2 – Structure sociale		
Rnetmoy	Revenu fiscal moyen 1999 (en K€)	INSEE, DGI
Disp_revenu	Rapport entre revenu moyen de ménages imposés sur revenu moyen des ménages non imposés en 99	INSEE, DGI
TxanCHOMe	Taux annuel 90-99 migrations entrantes de chômeurs dans le pays	INSEE, RP 99
TxanRETe	Taux annuel 90-99 migrations entrantes de retraités dans le pays	INSEE, RP 99
Txst_rapediind	Rapport entre % des actifs occupés en CDI et % des actifs occupés indépendants	INSEE, RP 99

*** Niveau d'équipements et score¹²**

Le niveau d'équipements d'un pays est mesuré sur 4 domaines renseignés à partir de l'inventaire communal 1998 :

- **les équipements « concurrentiels »** : hypermarché et supermarché, vétérinaire, banque, magasin de vêtements, magasins de chaussures, librairie, magasins d'électroménager, magasins de meubles, droguerie, grande surface, marché de détail.
- **Les équipements et services « non concurrentiels »** : gendarmerie, perception, notaire, ANPE, maison de retraite, bureau de poste, crèche – halte garderie, installation sportive couverte, piscine couverte, école de musique, cinéma, bibliothèque.
- **Les équipements d'éducation** : maternelle, primaire, collège, lycée d'enseignement général, lycée d'enseignement professionnel.
- Les équipements et services de santé : médecin généraliste, infirmier, pharmacien, masseur kinésithérapeute, dentiste ; ambulance, établissement de santé.

Le niveau d'équipement « non concurrentiel » d'une commune, correspond à la somme pondérée de chaque équipement non concurrentiel. La pondération d'un équipement dépend de sa rareté sur l'ensemble du champ étudié (les communes intégrées dans un Pays)¹³, ainsi que sur la commune¹⁴. Le niveau d'équipement du pays est obtenu en sommant les niveaux d'équipement des communes le constituant.

Le « score d'équipement », reflète un potentiel lié à la présence d'équipement. Il dépend à la fois du niveau d'équipement ainsi calculé et du niveau attendu, en régressant le logarithme du niveau réel sur le logarithme de la population¹⁵.

¹² Ces calculs sont largement inspirés du rapport du groupe de travail « structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie » (DATAR, 2003). Quelques modifications mineures ont été apportées, car on ne disposait pas de données sur les maternités, urgence, court séjour, moyen ou long séjour.

¹³ Ainsi, les Anpe sont par exemple considérées comme 19 fois plus importantes que les bureaux de poste ou les bibliothèques.

¹⁴ Un équipement présent 1 fois compte pour 1, présent 2 fois compte pour 1.8, présent 3 fois pour 1.6...

¹⁵ Sur le logarithme de la population de moins de 19 ans pour les équipements d'éducation. Les quatre R² oscillent entre 0.7 et 0.8.

Tableau A3 - Caractéristiques économiques des Pays selon les groupes spatiaux
Logit multinomial - Ref = Pays ruraux peu denses

	Valeurs des seuils des variables		Groupes de pays				
			Urbains	Périurbains	Composites	Ruraux maillés	Ruraux peu denses
Effectifs			45	45	81	44	76
Intercept			4,87 (7,77)	1,99 (5,63)	11,62** (5,07)	-18,38*** (6,15)	Ref.
txind991	faible	[3,8 ; 17,6]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txind992	moyen	[17,6 ; 25,7]	-4,37*** (1,69)	-5,06*** (1,66)	-3,09** (1,30)	0,67 (1,39)	Ref.
txind993	fort	[25,7 ; 48,8]	-5,92** (2,56)	-13,75*** (2,90)	-7,43*** (2,18)	-1,84 (2,22)	Ref.
coefspe	continue	continue	-91,03*** (21,02)	-27,01* (15,00)	-63,49*** (14,26)	0,90 (13,27)	Ref.
lintens	continue	continue	0,16*** (0,04)	0,17*** (0,04)	0,16*** (0,04)	0,12*** (0,04)	Ref.
ImarcheBI1	faible	[74 ; 94]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
ImarcheBI2	moyen	[94 ; 106]	-0,92 (1,56)	2,45 (1,49)	0,47 (0,95)	0,91 (1,19)	Ref.
ImarcheBI3	fort	[106 ; 153]	-2,39 (2,19)	-2,59 (2,22)	-3,12* (1,81)	-0,72 (1,94)	Ref.
evoelt9099	continue	continue	0,39 (1,08)	1,21 (0,85)	0,01 (0,80)	0,25 (0,85)	Ref.
txchom991	faible	[5,4 ; 10,2]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	
txchom992	moyen	[10,2 ; 13,2]	0,82 (2,06)	-4,69*** (1,74)	-2,52** (1,24)	-2,19* (1,21)	Ref.
txchom993	fort	[13,2 ; 21,0]	1,35 (2,76)	-0,17 (2,47)	-2,68 (1,95)	-0,83 (1,99)	Ref.
TxanAAEe1	faible	[0,45 ; 1,02]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	
txanAAEe2	moyen	[1,02 ; 1,35]	-0,23 (1,89)	6,04*** (2,08)	2,04 (1,34)	-1,10 (1,46)	Ref.
txanAAEe3	fort	[1,35 ; 2,46]	0,84 (3,25)	6,91** (3,17)	3,65 (2,35)	-5,48 (3,68)	Ref.
TxanAAEs1	faible	[0,59 ; 0,96]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	
txanAAEs2	moyen	[0,96 ; 1,15]	-3,29* (1,75)	-5,68*** (1,86)	-3,00*** (1,14)	-1,70 (1,24)	Ref.
txanAAEs3	fort	[1,15 ; 1,67]	-3,30 (2,32)	-1,66 (1,86)	-2,88* (1,54)	-0,80 (1,72)	Ref.
txst_prec1	faible	[7,2 ; 10,8]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
txst_prec2	moyen	[10,8 ; 12,6]	-1,40 (1,45)	-6,78*** (1,63)	-0,99 (1,07)	-1,01 (1,20)	Ref.
txst_prec3	fort	[12,6 ; 22,4]	-0,04 (1,91)	-6,49*** (1,95)	-1,12 (1,35)	-1,15 (1,61)	Ref.
evo90991	faible	[-0,89 ; -0,06]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
evo90992	moyen	[-0,06 ; 0,43]	0,31 (1,68)	-2,90* (1,59)	-1,99* (1,20)	-1,11 (1,30)	Ref.
evo90993	fort	[0,43 ; 2,61]	0,67 (2,41)	-1,80 (2,12)	-3,03 (1,89)	-2,17 (2,16)	Ref.
Iniveau_tot1	faible	[12 ; 70]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Iniveau_tot2	moyen	[70 ; 130]	-5,65*** (2,03)	-4,06** (2,02)	-2,81** (1,30)	0,66 (1,81)	Ref.
Iniveau_tot3	fort	[130 ; 379]	-9,90** (3,98)	-7,21* (3,87)	-4,59 (2,89)	0,03 (3,16)	Ref.
scoreb_tot1	faible	[0,0 ; 5,8]	0,23 (1,51)	2,84* (1,50)	0,42 (1,19)	0,36 (1,64)	Ref.
scoreb_tot2	moyen	[5,8 ; 10,4]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
scoreb_tot3	fort	[10,4 ; 16,0]	-3,61* (1,92)	1,01 (1,83)	-1,01 (1,28)	1,71 (1,29)	Ref.
Dens_servpubl1	faible	[11 ; 22]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Dens_servpubl2	moyen	[22 ; 37]	1,20 (1,66)	-2,92** (1,37)	0,27 (0,89)	1,30 (1,10)	Ref.
Dens_servpubl3	fort	[37 ; 99]	-0,12 (1,94)	-5,27*** (1,90)	-1,71 (1,34)	-0,52 (2,01)	Ref.
Rnetmoy1	faible	[9,8 ; 11,9]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
rnetmoy2	moyen	[11,9 ; 13,5]	4,30 (3,24)	2,62 (1,75)	1,39 (1,12)	4,05*** (1,44)	Ref.
rnetmoy3	fort	[13,5 ; 19,1]	6,32* (3,60)	-0,63 (2,12)	0,93 (1,76)	2,84 (2,01)	Ref.
disp_revenu1	faible	[2,68 ; 3,24]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
disp_revenu2	moyen	[3,24 ; 3,53]	3,01* (1,58)	-2,94** (1,39)	1,15 (1,16)	-0,83 (1,21)	Ref.
disp_revenu3	fort	[3,53 ; 4,63]	5,41** (2,17)	-5,54** (2,50)	0,90 (1,47)	0,16 (1,58)	Ref.
txanCHOMe	continue	continue	16,96 (26,67)	35,36 (26,44)	13,53 (21,44)	58,95** (25,27)	Ref.
TxanRETe1	faible	[0,05 ; 0,19]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	
txanRETe2	moyen	[0,19 ; 0,33]	0,00 (1,75)	0,65 (1,59)	0,23 (1,43)	2,95* (1,67)	Ref.
txanRETe3	fort	[0,33 ; 0,84]	-4,90** (2,45)	-4,73** (2,35)	-2,07 (1,82)	-1,18 (2,01)	Ref.
txst_rapcdiind1	faible	[1,2 ; 3,1]	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	
txst_rapcdiind2	moyen	[3,1 ; 4,9]	5,21*** (1,72)	4,44*** (1,41)	2,39* (1,41)	-6,59** (2,68)	Ref.
txst_rapcdiind3	fort	[4,9 ; 11,2]	12,65*** (2,94)	7,46*** (2,37)	3,62 (2,39)	-9,46*** (3,12)	Ref.
Likelihood Ratio	268.40						

Source : INSEE, RP, DGI, Inventaire communal, DATAR

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les Pays périurbains ayant une forte concentration d'emplois industriels sont significativement moins nombreux que les Pays ayant cette caractéristique dans le groupe des Pays urbains.